Siège : Hôpital Ambroise Paré

Service Médecine Interne – 4ème étage

9 avenue Charles de Gaulle92100 Boulogne-Billancourt

www.corevihouest.org

01 49 09 47 63

corevihidf.ouest@aphp.fr



Comité de coordination régionale de la lutte contre les IST et le VIH

## **COMPTE-RENDU**

# Réunion du Bureau

Jeudi 2 juillet 2020

Visioconférence - ZOOM

### Ordre du jour prévisionnel

- Validation des candidatures pour la prise en charge des formations Crips
- Validation RA 2019 "papier"
- Validation de l'actualisation 2020 du dépliant de présentation
- Validation des commandes de matériel JMS 2020
- Equipe et télétravail régulier hors contexte exceptionnel
- Evolution des modalités de répartition de la dotation ARS entre les CoreVIH franciliens
- Covid-19 et perspectives d'évolution pour le CoreVIH IdF

  Quest
- Plaidoyer CeGIDD et actions dépistage HLM
- Date des prochaines réunions du Bureau et prochaine plénière
- Questions diverses

#### Participant.e.s

Fanny Bautian (Psychologue clinicienne) — Association Info-Soins / la Sauvegarde des Yvelines - Collège 4 T; Emmanuelle Capron-Trouillard (IDE) - Hôpital Raymond Poincaré (92) - Collège 2 T; Dagmar Gaul (Coordinatrice) - Association AIDES - Collège 3 T; Laurence Gransé (IDE) - CPEF Gennevilliers - Collège 2 T; Alix Greder Belan (Dr), Vice-présidente - Hôpital André Mignot (78) - Collège 1 T; Emmanuel Mortier (Dr) - Hôpital Louis-Mourier (92) - Collège 1 T; Sabine Noël (Psychologue clinicienne) - Hôpital Ambroise-Paré (92) - Collège 4 T; Elisabeth Rouveix (Pr), Présidente - Hôpital Ambroise-Paré (92) - Collège 1 T; Marie-Hélène Tokolo (Présidente) - Association MARIE-MADELEINE (78) - Collège 3 T; Pierre de Truchis (Dr), Hôpital Raymond Poincaré (92) - Collège 1 T Invitée:

Hélène Lépinay - Coordinatrice, CoreVIH Idf Ouest hôpital Ambroise-Paré, Boulogne

#### Points abordés

### 1. Validation des candidatures pour la prise en charge des formations Crips

> Présentation des candidatures reçues suite à l'appel à candidature pour la prise en charge par le CoreVIH IdF Ouest des frais d'inscription aux formations Crips 2020 pour les équipes des structures du territoire et du comité. Lors de la réunion du Bureau du 15 janvier 2020, il avait été convenu de prendre en charge 7 personnes dans ce cadre. 24 demandes de prise en charge ont été adressées au CoreVIH IdF Ouest.

- > Discussion sur la possibilité d'augmenter le nombre de prises en charge au vu du reliquat suite à l'annulation des journées PrEP, IST, santé sexuelle organisée par le SFLS et de la tenue du congrès SFLS en virtuel en 2020. Discussion des critères de sélection des candidatures.
- → Décision de retenir 9 candidatures selon les critères suivants : 2 prises en charge maximum par structure, la thématique de la formation demandée doit être en lien avec les missions des CoreVIH (VIH, IST, santé sexuelle). Refus des demandes de perfectionnement dans la mesure où la rapide évaluation des formations Crips menées auprès des personnes prises en charge en 2019 par le CoreVIH IdF Ouest a révélé que les formations Crips s'adresse à un public débutant.

# 2. Validation RA 2019 "papier"

- > Envoi par mail en amont de la réunion de la version préliminaire du RA 2019 « papier » pour lecture et validation.
- → Validation de la version préliminaire du RA 2019 « papier » : <a href="http://www.corevihouest.org/ckfinder/userfiles/files/RA%202019%20papier%20v%2030%20jun%2020(1).pdf">http://www.corevihouest.org/ckfinder/userfiles/files/RA%202019%20papier%20v%2030%20jun%2020(1).pdf</a>

## 3. Validation de l'actualisation 2020 du dépliant de présentation

- > Envoi par mail en amont de la réunion de la version préliminaire du dépliant de présentation 2019-2020.
- → Validation de la version préliminaire du dépliant de présentation 2019-2020 sous réserve de changer le département pour Gennevilliers : <a href="http://www.corevihouest.org/ckfinder/userfiles/files/depliant%20institu%202020%20v%203%20jul%2020(2).p">http://www.corevihouest.org/ckfinder/userfiles/files/depliant%20institu%202020%20v%203%20jul%2020(2).p</a>

#### 4. Validation des commandes de matériel JMS 2020

- > Lors de la réunion du Bureau du 13 mai 2020, il avait été convenu, au vu des stocks suffisants de stylos, de t-shirts et de piluliers, de ne pas en commander en vue de la JMS (Journée Mondiale de lutte contre le Sida) 2020. Il avait été convenu d'étudier la possibilité de commander des préservatifs, autotests, pin's ruban rouge, masques en tissu à la lumière de proposition de devis. Présentation des devis. Discussion de la finalité de la mise à disposition des autotests et des pin's ruban rouge. Discussion sur la quantité de masques et de préservatifs à commander et des structures auxquelles les proposer.
- → Décision de commander 4 000 masques en tissu pour mettre à disposition des associations et de 10 000 préservatifs pour mettre à disposition de toutes les structures du territoire et du comité dans le cadre de la JMS 2020.

### 5. Equipe et télétravail régulier hors contexte exceptionnel

- > Suite aux grèves de décembre 2019 et janvier 2020, l'équipe permanente et le Bureau avaient convenu de solliciter la RRH de l'hôpital Ambroise Paré pour mettre en place le télétravail régulier hors contexte exceptionnel pour l'ensemble des membres de l'équipe permanente volontaires. Hélène Lépinay a transmis cette demande à la RRH de l'hôpital Ambroise Paré. Cette dernière lui a fait part du projet de l'AP-HP de développer le télétravail régulier dans un avenir proche et de la possibilité de choisir l'équipe permanente du CoreVIH IdF Ouest comme équipe test dans ce cadre.
- L'équipe permanente, lors de sa réunion du 10 juin 2020, a convenu d'une proposition d'organisation du télétravail régulier qu'Hélène Lépinay a retranscrit sous la forme de charte du télétravail qui est soumis à la validation du Bureau avant proposition à la RRH de l'hôpital Ambroise Paré. Parmi les points à retenir de cette charte citons notamment que la quotité de jours télétravaillés ne dépasse pas 1 à 2 jours par semaine à jours fixes, sous réserve pour les TEC d'accord du médecin référent. Pour les TEC mises à disposition de plusieurs services, le télétravail n'est possible que pour les sites où le temps de présence est au minimum de 2 jours par semaine et doit garantir une présence d'au moins 1 journée par semaine. Il concerne tous les métiers de l'équipe et tous les types de contrat (CDD, CDI, titulaire) au bout de 6 mois après la prise de poste. Les agents en télétravail sont tenus de maintenir leurs horaires de travail habituels (respect des horaires Gestime), d'être disponibles par téléphone (transfert de la ligne fixe professionnel sur le téléphone portable personnel) et par messagerie électronique, d'utiliser un ordinateur professionnel à usage strictement professionnel et

engagement de l'agent à utiliser un espace dédié au télétravail. L'agent en télétravail est soumis au secret professionnel selon les mêmes modalités qu'en travail en présentiel. La liste des activités pouvant être réalisées en télétravail est définie au préalable entre l'agent et son responsable direct.

→ Validation de la charte du télétravail. Elle sera testée pendant la période estivale pendant laquelle 8 membres de l'équipe permanente poursuivent le télétravail dans le contexte sanitaire Covid-19 sur accord de la RRH de l'hôpital Ambroise Paré.

### 6. Evolution des modalités de répartition de la dotation ARS entre les CoreVIH franciliens

- > Une réunion ARS IdF/CoreVIH franciliens est prévue le mercredi 8 juillet 2020 pour reprendre les réflexions sur l'évolution des modalités de répartition de la dotation ARS entre les CoreVIH franciliens. Discussion sur les membres du Bureau volontaires pour participer à cette réunion.
- → Décision que Pierre de Truchis participera à cette réunion aux côté d'Elisabeth Rouveix et d'Hélène Lépinay.

### 7. Covid-19 et perspectives d'évolution pour le CoreVIH IdF Ouest

- Retour sur la réunion des président.e.s et vice-président.e.s des CoreVIH du 28 mai 2020 durant laquelle il a notamment été question de la place des CoreVIH dans le contact tracing Covid-19 et le rôle des CoreVIH pour les TROD Covid-19.
- > Discussion sur la poursuite des réunions en visioconférence et de la possibilité de prendre un compte Zoom pro dans cette optique (140 € par an).
- → Décision de permettre la tenue de réunions en visioconférence et de souscrire à un compte Zoom pro.
- > Discussion sur la poursuite éventuelle des web-conférences patient.e.s initiées pendant le confinement.
- → Décision de poursuivre les web-conférences patient.e.s et de convenir lors de la prochaine réunion du Bureau d'une méthodologie satisfaisante pour permettre l'expression de l'ensemble des associations de patient.e.s du CoreVIH idF Ouest.

### 8. Plaidoyer CeGIDD et actions dépistage HLM

- > Lors de la réunion du Bureau du 4 mars 2020, il avait été convenu de mener une action de plaidoyer auprès de l'ARS IdF visant alerter sur le manque de moyens des CeGIDD pour mener des actions de dépistage hors-les-murs à partir notamment du travail de recensement de ces actions en 2019. Comme convenu, une cartographie de ces actions en perspective avec certains lieux de passage des personnes exposées au VIH a été réalisée et présentée par Hélène Lépinay: <a href="http://u.osmfr.org/m/336983/">http://u.osmfr.org/m/336983/</a>
- → Décision de convenir de la suite à donner à ce projet d'action de plaidoyer lors de la prochaine réunion du Bureau.

### 9. Date des prochaines réunions du Bureau et prochaine plénière

- > Discussion sur la date des prochaines réunions du Bureau et de la prochaine plénière.
- → Décision d'organiser les prochaines réunions du Bureau les 23 septembre, 4 novembre et 9 décembre 2020 et la prochaine plénière le 19 novembre 2020.

### 10. Questions diverses

> Aucun point abordé.

# Prochaines réunions du BUREAU du CoreVIH IdF Ouest

Mercredi 23 septembre 2020 de 17h30 à 19h30 Mercredi 4 novembre 2020 de 17h30 à 19h30 Mercredi 9 décembre 2020

Salle de réunion du 4ème étage de l'hôpital Ambroise Paré et visio-conférence